

CHARTE DE L'ADHERENT ET DU PARENT D'ARCHER

1ère Compagnie d'Arc de Villefontaine

“ADHERER C’EST PARTICIPER (à la vie de la Compagnie)”

ENTRAINEMENTS	Respecter les horaires de début et de fin de séance Rester jusqu'au terme de la séance(sauf raison majeure) Respecter les horaires de début et de fin de séance Accompagner et venir reprendre son enfant dans la salle d'entraînement
---------------	--

PARTICIPER	Etre présent autant que possible aux rencontres, réunions proposées et Assemblées Générales Participer aux : <ul style="list-style-type: none">* animations qui contribuent au développement de l'esprit convivial du club* préparations et organisations de concours* séances d'entretien du club Mettre ses compétences au service de l'association
------------	--

COURTOISIE	Ne pas avoir de comportement déplacé Refuser toute forme de violence, discrimination ou tricherie Avoir une attitude correcte et respectueuse envers les autres membres de l'association, les visiteurs et les adversaires de concours
------------	---

RESPECTER	Le règlement intérieur de l'association Les règles de sécurité dans toute activité au sein du club Le matériel et les installations mis à disposition par l'association Prévenir lorsqu'on ne peut pas honorer un engagement pris Les décisions du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale Donner une réponse aux invitations du Comité Directeur
-----------	--

SANS OUBLIER	Que les dirigeants et entraîneurs sont bénévoles et donnent gratuitement leur temps et leurs compétences pour la vie du club et les élèves Que les Responsables de l'Ecole de Tir sont bénévoles et donnent gratuitement leur temps pour enseigner le tir à l'arc aux enfants le travail des bénévoles pour l'entretien, l'organisation et le fonctionnement de l'association
--------------	--

Signature de l'adhérent ou de son représentant